



**Blog d'un  
Élu de  
Campagne**  
**Durfort**  
et St Martin de Sossenac

## PETITE CHRONIQUE DE LA 5G - #1

Vendredi 11 juin s'est tenue une réunion intitulée « *La 5G, pour quoi faire?* », organisée par le collectif StopLinky de Monoblet: je tiens ici à remercier celles et ceux qui ont rendu ce moment d'information possible.

### Pourquoi une telle réunion?

Parce que les choses s'accroissent. La lutte contre les compteurs Linky n'est pas encore terminée, des habitants se battent ici ou là contre l'implantation d'antenne-relais 4G que d'ores et déjà des équipements 5G sont installés dans la Communauté de Communes du Piémont Cévenol (CCPC). Et la 6G est déjà dans les cartons... ( <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/11/POCREAUX/62398> )

### Quels sites ?

Petite précision sur les équipements 5G :

- Les sites « **autorisés** » ont reçu l'accord d'implantation de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR, voir ci-dessous) et sont donc autorisés à émettre.
- Ceux dits « **techniquement opérationnels** » sont des sites émettant des ondes radio. Ils peuvent ne pas encore être commercialement ouverts.
- Et enfin, les sites « **commercialement ouverts** » offrent un accès aux abonnés mobiles. Le suivi des sites commercialement ouverts est effectué par l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) dans son observatoire de la 5G. Vous trouverez plein d'informations officielles sur l'avancement du réseau sur son site (<https://www.arcep.fr>).

Vous trouverez ici la liste des communes de la CCPC disposant d'équipements 5G, qu'ils soient « *techniquement opérationnels* » ou simplement « *approuvés* ». On trouve tout autour de la CCPC d'autres communes équipées. A cette heure, il n'y a pas de site « *commercialement ouvert* » sur le territoire de la CCPC.

### Votre commune est-elle déjà équipée?

Allez faire un tour ici et ici. Si vous cherchez des informations « officielles », rendez-vous sur le site de l'ANFR ( <https://5g.anfr.fr> ). L'Agence nationale des fréquences est un établissement public administratif créé par la loi de réglementation des télécommunications du 26 juillet 1996, avec pour mission la gestion du spectre radioélectrique en France.

On y lit que:

- Pour favoriser la concertation avec les collectivités et les élus, le gouvernement a demandé aux opérateurs mobiles de transmettre des DIM (Dossier d'Information Mairie) pour chaque projet d'implantation de sites 5G : que ce soit pour les bandes basses (bandes déjà utilisées pour la 2G, 3G, 4G) ou pour la bande 3,5 GHz, **les opérateurs doivent informer préalablement les mairies de leur projet d'implantation d'antennes 5G**. Cela signifie que toutes les mairies des communes dans lesquelles sont déployées des équipements 5G en sont informés. Pourquoi ne pas commencer par demander au maire de votre commune si c'est le cas? Dans l'hypothèse d'une réponse positive, pourquoi ne pas lui demander également pour quelle raison il n'en a pas informé la population de sa commune? Peut-être de se frotter d'un peu trop près aux amis de la commune ?

- **La 5G ne sert pas à téléphoner.** Il n'est pas question de qualité du réseau. La 5G a vocation à tout autre chose que de téléphoner. Sur le très officiel site de l'ANFR, on lit que « *nouvelle génération de téléphonie mobile, la 5G se place au coeur de la transformation numérique de la société. Elle permet de s'adapter à l'augmentation exponentielle des usages digitaux, et ainsi d'éviter la saturation du réseau. Les sauts de performances permis par la 5G vont toucher de nombreux secteurs : les transports, l'industrie, l'agriculture, la médecine, la sécurité publique, la gestion des déchets ou encore les villes intelligentes.* »
- C'est donc pour accompagner « **la transformation numérique de la société** » que la 5G se déploie aujourd'hui. En quoi consiste-t-elle? Nous le verrons prochainement.
- Le calendrier du déploiement de la 5G est très clair: **100% du réseau couvert en 2030**, c'est à dire demain.

Il nous reste beaucoup de choses à écrire sur le sujet. Cela sera l'objet de futurs articles. La mobilisation ne fait que commencer. Nous comptons sur vous!

**A suivre!**